

Formulaires d'autorisation préalable

Le remboursement de certains médicaments nécessite une autorisation préalable de la part de l'assureur. Lorsqu'un tel médicament lui est prescrit, le participant doit soumettre un formulaire d'autorisation préalable. Suivez les étapes ci-dessous pour demander une autorisation préalable.

Ces documents sont disponibles en d'autres formats lorsque vous en faites la demande auprès d'[Express Scripts Canada](#). Express Scripts Canada est notre pharmacie privilégiée pour les médicaments d'entretien et de spécialité.

Trois étapes faciles :



ÉTAPE 1

Le patient remplit la **Partie A**.



ÉTAPE 2

Le médecin prescripteur remplit la **Partie B**.



ÉTAPE 3

Le patient télécopie ou poste le formulaire dûment rempli à **Express Scripts Canada^{MD}**.



Par télécopieur

Express Scripts Canada
Services cliniques
1 855 712-6329

Par la poste

Services cliniques d'Express Scripts Canada
5770, rue Hurontario, 10^e étage
Mississauga, ON L5R 3G5



Cliquez sur le lien ci-dessous pour accéder à une liste de tous les médicaments qui font partie du Programme d'autorisation préalable d'Express Scripts Canada. Veuillez noter que la couverture de ces médicaments peut varier selon les dispositions du régime.

<https://www.express-scripts.ca/fr/prior-authorization-forms>

^{MD} Marque déposée de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. Les polices sont établies par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. Toutes les autres marques de commerce sont la propriété de leurs détenteurs respectifs.

Assurance et placements – Avec simplicité, rapidité et facilité^{MD}

empire.ca info@empire.ca 1 877 548-1881

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie
259, rue King Est, Kingston, ON K7L 3A8

